

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRE LORS DE L'INSCRIPTION AU LYCÉE PIERRE MENDES FRANCE

Aucune photocopie ne sera faite sur place
La présence d'un responsable légal est obligatoire lors de l'inscription

VIE SCOLAIRE

- Dossier d'inscription complété AVEC 4 photos (nom et prénom derrière chaque photo)
- Photocopie de l'EXEAT de fin de scolarité (certificat de fin de scolarité - voir ancien établissement)
- 1 photocopie de la pièce d'identité (élève + responsables légaux)
- Photocopie d'un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer, etc.)
- Photocopie du livret de famille – pages mentionnant les responsables légaux et l'enfant - (ou acte de naissance)
- Photocopie du jugement déterminant la résidence de l'élève mineur pour les parents séparés et/ou tuteurs*.
- 5€ en chèque ou espèce si adhésion à la Maison Des Lycéens

*** Attention si les responsables légaux ne sont pas les personnes citées sur l'acte de naissance/ le livret de famille un justificatif est obligatoire (décision de justice)**

INFIRMERIE

- Fiche infirmerie à remplir et à signer (dans le dossier)
- Photocopie des vaccins dans le carnet de santé pages 89- 93
- Photocopie attestation de Sécurité sociale ou de la carte vitale

INTENDANCE

- Dossier d'inscription à la cantine (dans le dossier)
- RIB (cantine, frais de stage, etc.)
- Chèque ou espèce : 30 euros pour l'inscription
- Attestation de quotient familial fournie par la CAF ou imprimée sur www.iledefrance.fr/equitables
- Avis d'imposition 2022 sur 2021 pour toute demande de bourse ou fond social

A REMPLIR SUR PLACE

- Autorisation de droit à l'image